

Le Réseau des « Sites Rivières Sauvages » est né !

Le lancement du Réseau des « Sites Rivières Sauvages » de France a eu lieu ce **22 novembre** au **Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer**, Tour Séquoia à La Défense. Une cinquantaine de personnes de divers horizons et territoires ruraux : syndicats de rivières, scientifiques, Parcs naturels régionaux, institutions, ONG de conservation et de la pêche se sont réunies afin de mutualiser savoirs et expériences. La journée d'interventions et de débats a permis de comprendre l'intérêt de disposer d'un réseau afin de conserver, dans une alliance prometteuse entre acteurs publics et privés, scientifiques et gestionnaires, financeurs et techniciens les ultimes rivières sauvages de notre pays, qui représentent à peine **1 % des cours d'eau français**. Le **réseau d'échanges** de bonnes pratiques, d'expériences, de connaissances et de moyens qui vient de voir le jour permettra de renforcer les actions sur les territoires, au double bénéfice de la biodiversité aquatique la plus remarquable de notre pays et du développement économique durable de territoires ruraux fragiles.

A ce jour, **huit « rivières joyaux »** ont reçu le label « **Site Rivières Sauvages** » : la **Valserine**, la **Dorches** et la **Vézeronce**, dans l'Ain et le Jura ; le **Pic** et de la **Gioune** en Creuse ; la **Haute-Beaume** et la **Drobie** en Ardèche ; l'**Artoise** dans l'Aisne. Créé en 2014 par le WWF-France et European Rivers Network avec le concours de l'Afnor, l'Association Française de Normalisation, ce label, unique en Europe, reconnaît la remarquable **naturalité**, la qualité du patrimoine écologique, paysager d'une rivière ou d'une portion de rivière. Il reconnaît aussi la volonté locale, l'engagement humain à protéger ces écosystèmes rarissimes afin de créer de la valeur à partir de la biodiversité, une démarche pionnière dans notre pays et en Europe.

Une urgence : faire face aux menaces des microcentrales sur les rivières joyaux.

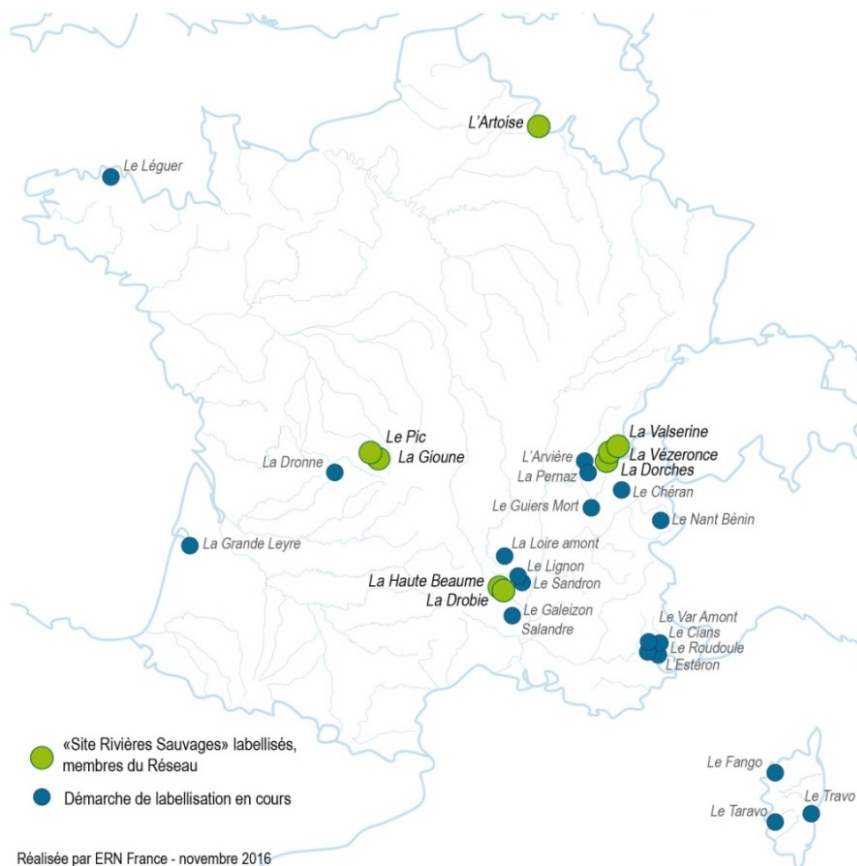
Le but du réseau qui vient de se constituer est aussi d'aider les candidats au label sur des rivières remarquables, mais qui sont menacées par des projets de barrages hydroélectriques. Dans le Parc National de la Vanoise, le **Nant Bénin** et le **Ponthurin** sont menacés par un projet de microcentrale, ainsi que le **Petit Tabuc** dans le Parc National des Ecrins, le **Guiers Mort** dans le Parc naturel régional de la Chartreuse et le **Taravo** et le **Travu** dans le Parc naturel régional de Corse. La « création de valeur » via l'hydroélectricité, au prix de la destruction d'écosystèmes uniques et pour une contribution dérisoire à la Transition Energétique via le développement d'une énergie renouvelable non écologique n'est pas un bon choix. Le label, ainsi que le Réseau des sites labellisés qui se développe, permettent de rechercher **l'intérêt général de création de valeur** à partir de la qualité écologique, paysagère, humaine d'un territoire, en utilisant par exemple la notion émergente des « **services écosystémiques** ».

2017 : une extension européenne du réseau.

L'expérience Rivières Sauvages intéresse nos voisins européens. A ce jour, quelques rivières en **Belgique, Irlande, Suisse, Slovaquie, Allemagne, Albanie** sont intéressées par le modèle qui se développe en France. A un moment où l'Europe cède à la tentation de fermer ses frontières et risque de se replier sur elle-même, ERN France et le Fonds pour la Conservation des Rivières Sauvages sont fiers de porter un **projet qui rassemble les acteurs, partage les savoirs, ouvre les frontières, rassemble les hommes**, bref, qui fait vivre le bel esprit européen.



Photo : ERN France-Rivières Sauvages



Photos de rivières labellisées et autres disponibles sur demande en bonne définition.

Contacts : Roberto Epple : 06.08.62.12.27
 Denis Caudron : 06.85.31.40.06
 Martin Arnould : 06.22.93.63.07
www.rivieres-sauvages.fr